Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/2353

21.11.2025

DÉCISION (PESC) 2025/2353 DU CONSEIL

du 20 novembre 2025

modifiant la décision (PESC) 2022/1093 relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées de la République de Moldavie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 28, paragraphe 1, et son article 41, paragraphe 2,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 30 juin 2022, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2022/1093 ([1]), qui établissait une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées de la République de Moldavie.

(2) La livraison de certains équipements spécifiques aux forces armées de la République de Moldavie est retardée au-delà de la date de fin de la période de mise en œuvre de la décision (PESC) 2022/1093, ce qui nécessite que la période de mise en œuvre de cette décision soit prolongée de douze mois, du 17 décembre 2025 au 17 décembre 2026.

(3) Il convient dès lors de modifier la décision (PESC) 2022/1093 en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

À l'article 1er de la décision (PESC) 2022/1093, le paragraphe 4 est remplacé par le texte suivant:

«4. La durée de la mesure d'assistance est de quarante-huit mois à compter de la date de conclusion du premier contrat entre l'administrateur des mesures d'assistance, agissant en tant qu'ordonnateur, et les entités visées à l'article 4, paragraphe 2, de la présente décision, conformément à l'article 32, paragraphe 2, point a), de la décision (PESC) 2021/509.».

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 20 novembre 2025.

Par le Conseil

La présidente

K. KALLAS

([1]) Décision (PESC) 2022/1093 du Conseil du 30 juin 2022 relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées de la République de Moldavie (JO L 176 du 1.7.2022, p. 22, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2022/1093/oj).